

DECISION COMMISSION PERMANENTE - 11/03/2020

Membres présents : M.BONNAUD, M.SAINT LOUP, J.RIVOIRE

Mme S.STELMASZYK, Assistante Sociale

DEMANDEUR	AIDE ACCORDEE	NATURE DE LA DEMANDE	CREANCIER	OBSERVATIONS
Mr 69960 CORBAS	Secours non remboursable : 105€	Aide au paiement du code de la route	Euro Permis 368 Avenue Jean Jaurès 69150 Décines-Charpieu	À préciser lors du virement : Aide CCAS Mr Forfait B code de la route

Directrice de l'Action Sociale
Mme Dalila BEKHALED-OUHATRI

Le Vice-Président du C.C.A.S.
Mme Martine BONNAUD



[Handwritten signature]

[Handwritten signature: M. Bonnaud]

Envoyé en préfecture le 13/03/2020

Reçu en préfecture le 13/03/2020

Publié le

S²LO

ID : 069-266910413-20200313-CCAS_2020DC0025-AU